



ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR
UNICEF
PAM
PNUD
UNFPA
UNODC
OIT
UNESCO
OMS
BANQUE MONDIALE

UNAIDS/PCB(29)/11.24
11 novembre 2011

**29ème Réunion du Conseil de Coordination du Programme de
l'ONUSIDA
Genève, Suisse
13-15 décembre 2011**

Soutien technique de l'ONUSIDA

Documents complémentaires pour ce point : *aucun*

Action requise pour cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :
Prendre connaissance du présent rapport et formuler ses observations sur son contenu

Incidence financière : *aucune*

RÉSUMÉ

1. La stratégie de soutien technique de l'ONUSIDA, approuvée par le Conseil de Coordination du Programme (CCP) en décembre 2010, établit les orientations pour le soutien technique et le développement des capacités des pays, en vue de les aider à réaliser efficacement les buts et objectifs définis au niveau national pour lutter contre le VIH. La stratégie vise en particulier à s'assurer que :
 - Les pays disposent des capacités et des systèmes propres à identifier, planifier et coordonner un soutien technique de haute qualité dans la lutte contre le VIH, afin de renforcer la mise en œuvre de ripostes nationales efficaces et durables au sida ; et
 - Le soutien technique fourni par les institutions des Nations Unies et autres prestataires satisfait à des normes de haute qualité, qu'il est correctement coordonné, qu'il démontre efficacité et efficience, qu'il est motivé par la demande et axé sur les résultats, et qu'il fait l'objet de responsabilisation mutuelle.
2. Le présent rapport fait un résumé des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs susmentionnés. Depuis l'approbation de la stratégie de soutien technique par le CCP, d'importants progrès ont été accomplis, dont les suivants :
 - Renforcement accru des plans stratégiques nationaux pour qu'ils tiennent compte des données factuelles et des droits de l'homme. Depuis janvier 2010, la Banque mondiale - en collaboration avec le Secrétariat de l'ONUSIDA et autres coparrainants - a orienté le processus de planification stratégique dans 43 pays, et a conduit 21 examens de projets stratégiques par les pairs.
 - Fourniture d'un soutien technique directement aux pays dans des domaines thématiques spécifiques, conformément aux responsabilités attribuées aux coparrainants dans le cadre de la répartition des tâches.
 - Assistance fournie à 22 pays dans l'élaboration de plans de soutien technique et de développement des capacités au niveau national.
 - Renforcement des capacités nationales à mobiliser des ressources dans toutes les régions, y compris, sans toutefois s'y limiter, pour élaborer les propositions qui seront soumises au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; pour la signature des subventions ; le déblocage des goulets d'étranglement dans la mise en œuvre des subventions, le renforcement des capacités à la gestion financière et programmatique, ainsi que pour le suivi et l'évaluation.
 - Élimination des obstacles à la mise en œuvre des subventions dans 27 pays, par la mise en place de centres de soutien technique de l'ONUSIDA au travers de 40 différentes unités pour le soutien technique.
3. Le document relatif à la répartition des tâches de l'ONUSIDA, publié en 2010, a été révisé pour consolider le soutien apporté par l'ONUSIDA au niveau national dans 15 domaines d'intervention. Chacun des domaines est sous la responsabilité d'un ou de plusieurs organismes, selon le mandat organisationnel et les compétences techniques comparatives du Secrétariat de l'ONUSIDA et des coparrainants. La répartition des tâches permet donc d'optimiser les contributions apportées à l'appui technique des Nations Unies vers la réalisation d'un plus fort impact et de résultats plus efficaces, tout en assurant une responsabilisation mutuelle.
4. Les équipes régionales conjointes des Nations Unies ont élaboré des plans de travail conjoints pour le soutien technique, ces plans ayant contribué à une meilleure coordination à la fois du soutien technique et du développement des capacités aux niveaux national et régional. Au niveau national, l'équipe conjointe des Nations Unies fait office de point d'entrée en matière de soutien technique pour améliorer la coordination et la responsabilisation du soutien technique de l'ONUSIDA.

5. L'élaboration et la mise en œuvre du *Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections au VIH chez les enfants d'ici à 2015, et le maintien en vie de leurs mères*, démontre un leadership conjoint du Programme commun. La quasi-totalité des 22 pays les plus touchés par le VIH/sida alignent désormais leurs cibles sur ce Plan mondial, et le soutien technique de l'ONUSIDA permet aux pays de revoir leurs directives en matière de prévention de la transmission mère - enfant (PTME), en ce qui concerne les services à fournir, la révision des politiques relatives à la décentralisation et la réorientation des tâches.
6. Le soutien technique s'est avéré le plus efficace dans les pays qui ont accès aux données factuelles provenant d'études sur les modes de transmission, et dans les pays ayant conduit une comparaison des coûts et une évaluation d'impact pour garantir que les fonds disponibles sont utilisés de façon plus ciblée et plus stratégique.
7. Le partenariat entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial s'est considérablement renforcé grâce à quoi l'appui technique a été renforcé, en vue d'une meilleure efficacité de la gouvernance, de la supervision et de la mise en œuvre des subventions. Une meilleure collaboration est aussi indispensable pour que les investissements soient efficaces, par exemple, en appliquant le cadre d'investissement de l'ONUSIDA pour appuyer les pays et le Conseil du Fonds mondial à mettre en place des systèmes et développer les capacités durables.
8. D'autres améliorations sont encore possibles et la coordination entre les partenaires peut-être encore renforcée. Des efforts additionnels permettront d'identifier les besoins de soutien technique en temps utile, ainsi que de comprendre clairement quels sont les obstacles et les goulets d'étranglement qui entravent l'intensification des activités fondées sur des données factuelles.
9. À mesure que le soutien technique de l'ONUSIDA continuera de passer du règlement de problèmes à court terme au développement des capacités stratégiques à plus long terme, les pays auront besoin de soutien pour gérer les changements importants qui surviennent dans le domaine du sida. L'ONUSIDA intensifiera ses efforts pour renforcer les capacités nationales, notamment en créant des partenariats avec les institutions universitaires, les institutions de recherche ou de développement locales pour fournir le soutien technique.
10. La stratégie relative au soutien technique sert aussi toujours à faire progresser une approche plus stratégique du développement des capacités, en combinaison avec la fourniture du soutien technique actuel. L'ONUSIDA continuera à collaborer étroitement avec les partenaires (notamment le Fonds mondial, les principaux organismes bilatéraux, les pays et la société civile) pour mettre au point un calendrier commun se renforçant mutuellement des ripostes nationales efficaces qui seront mises en œuvre.

II. INTRODUCTION ET CONTEXTE

11. En décembre 2010, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé une nouvelle stratégie pour le soutien technique de l'ONUSIDA. Le processus d'élaboration de cette stratégie a été supervisé par un groupe de travail formé par l'ONUSIDA et composé de représentants de tous les coparrainants. Ce processus a été éclairé par les études, les enquêtes et les consultations des parties prenantes menées dans les pays avec les partenaires nationaux, régionaux et mondiaux.
12. La stratégie fait suite aux recommandations formulées à l'issue de la Seconde évaluation indépendante de l'ONUSIDA, qui a appelé en particulier à adopter une approche davantage ciblée, stratégique, souple, réactive, efficiente et responsable du soutien technique. La stratégie pour le soutien technique représente une réorientation importante de l'approche de l'ONUSIDA du soutien technique :
 - Elle met l'accent sur le développement des capacités systématiques à long terme et en fonction des besoins, et sur la promotion de la coopération Sud-Sud ;
 - Elle a pour objectif de promouvoir la coordination et la responsabilisation du Secrétariat de l'ONUSIDA et de ses coparrainants, au travers de l'utilisation stratégique des ressources de l'ONUSIDA et de sa présence au niveau national, tout en rationalisant les mécanismes de soutien technique pour promouvoir l'efficacité et l'efficacé de son action ;
 - Elle appelle à communiquer plus clairement avec les partenaires dans les pays sur le soutien technique disponible, et à renforcer la collaboration avec les principaux mécanismes de financement ; et
 - Les priorités stratégiques concernent, entre autres, le renforcement du soutien à la mise en œuvre pour maximaliser l'impact des ressources disponibles pour lutter contre le VIH, et l'accent mis plus particulièrement sur le renforcement des capacités et de la qualité des prestataires de soutien technique.
13. La stratégie pour le soutien technique est étroitement alignée sur la stratégie de l'ONUSIDA pour 2011 - 2015, en vue de fournir un soutien ciblé correspondant aux priorités à moyen terme et à la vision à long terme de l'ONUSIDA.
14. En décembre 2010, le Conseil de Coordination du Programme a demandé d'ajouter un point important à l'ordre du jour de sa 29^{ème} réunion, afin d'avoir une meilleure vision des activités liées au développement des capacités et au soutien technique actuellement fourni par l'ONUSIDA. Le présent rapport fait un résumé des progrès accomplis à ce jour dans l'application de la stratégie pour le soutien technique, et donne des exemples des dernières réalisations clés.

III. PROGRÈS ACCOMPLIS À CE JOUR

Renforcer les capacités nationales pour analyser la situation et développer des plans stratégiques nationaux

Informations stratégiques

15. L'ONUSIDA s'emploie actuellement à renforcer la collecte et l'utilisation d'informations stratégiques aux niveaux national et régional, dans l'objectif de garantir un processus de planification stratégique national fondé sur des données factuelles. Par exemple, le Secrétariat aide les pays à conduire l'Évaluation des dépenses nationales relatives au sida (NASA), ainsi que les enquêtes sur les modes de transmission pour orienter l'allocation des ressources et la programmation. Les coparrainants continuent de communiquer des

informations stratégiques importantes sur leurs avantages comparatifs dans leurs domaines respectifs, conformément à la répartition des tâches. Par exemple, sur la base des travaux conduits par l'Equipe spéciale interinstitutions sur l'éducation de l'ONUSIDA, l'UNESCO dirige le processus d'identification des principaux indicateurs qui permettront de mesurer le rôle de l'éducation dans la riposte à l'épidémie de VIH. Ces indicateurs sont actuellement mis à l'essai sur le terrain dans les Caraïbes, l'Afrique orientale et australe, et au Vietnam.

Planification stratégique nationale

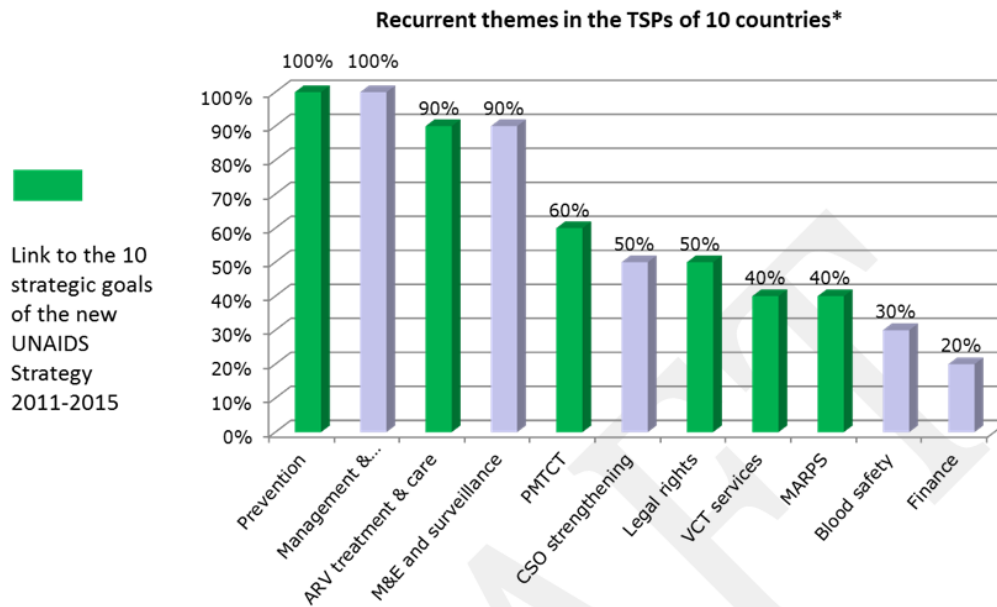
16. L'un des domaines clés de l'action de l'ONUSIDA est le soutien qu'il fournit aux pays pour élaborer leurs plans stratégiques nationaux, en veillant à ce qu'ils soient fondés sur des données factuelles et tiennent compte des droits de l'homme. Depuis janvier 2010, la Banque mondiale - en collaboration avec le Secrétariat et les coparrainants de l'ONUSIDA - ont soutenu le processus de planification stratégique dans 43 pays, et conduit des examens par les pairs de 21 projets de stratégie. En Afrique occidentale et centrale, la Banque mondiale, l'Equipe d'appui aux régions de l'ONUSIDA et le Ministère français des Affaires étrangères ont adapté leurs outils de renforcement des capacités à la planification stratégique et opérationnelle aux contextes locaux. En Afrique orientale, la Banque mondiale et le centre de soutien technique de l'ONUSIDA, en collaboration avec l'équipe régionale d'appui de l'ONUSIDA, ont organisé des ateliers régionaux pour le renforcement des capacités à la planification stratégique et opérationnelle. En outre, l'ONUSIDA et ses partenaires élaborent actuellement des directives visant à l'élaboration d'une nouvelle génération de plans stratégiques nationaux.
17. Le document relatif à la répartition des tâches révisé en 2010 a renforcé la coordination, la cohérence et l'efficacité. Tirant parti des mandats et ressources organisationnels respectifs des coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA, cette nouvelle répartition des tâches permet au Programme commun d'œuvrer pour obtenir collectivement des résultats et d'en être responsable. Cela permet aussi de préciser les rôles et les responsabilités de chacun dans le soutien technique offert par le Programme commun. Le soutien technique direct apporté dans les domaines thématiques spécifiques, sur la base de la répartition des tâches, est le suivant :
 - a. L'OIT apporte un soutien personnalisé à 25 pays pour le développement ou la révision des composantes relatives au monde du travail des stratégies nationales de lutte contre le sida.
 - b. Le FNUAP soutient une consultation regroupant 15 pays, sous la houlette du Groupe de travail interinstitutions sur l'égalité des sexes et le VIH, en vue d'intégrer la programmation sexospécifique dans les plans stratégiques nationaux.
 - c. Le PAM a conclu un accord technique avec *RAND Health* pour déterminer les meilleures pratiques en Amérique latine et aux Caraïbes pour l'intégration de stratégies pour la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence dans les services offrant le traitement antirétroviral et la PTME.
 - d. L'UNODC dispense une formation à plus de 100 fonctionnaires gouvernementaux sur l'établissement de cibles et de directives visant à introduire et intensifier la thérapie de substitution, à mettre au point des feuilles de route nationales pour estimer le nombre de consommateurs de drogues injectables, et à appuyer au moins 59 pays à élaborer des stratégies et des plans d'action pour lutter contre le VIH chez les consommateurs de drogues injectables, les détenus, et les personnes vulnérables à la traite des êtres humains.
 - e. L'OMS fournit un soutien à plusieurs pays pour élaborer et renforcer leurs plans nationaux pour la santé, et pour y intégrer la question du VIH. L'OMS a également mis

au point un guide de planification liée au VIH dans le secteur de la santé, et dispense des sessions de formation régionales sur le sujet.

- f. L'UNESCO appuie la révision et l'élaboration de politiques et stratégies nationales sur l'éducation dans 15 pays d'Afrique orientale et australe, dans le cadre du partenariat avec la Communauté de développement de l'Afrique australe, pour renforcer la riposte au VIH de la région, dans le secteur de l'éducation.
- g. Des progrès ont été accomplis pour ce qui est d'intégrer la question du sida dans d'autres cadres stratégiques. Le PNUD, la Banque mondiale et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont renforcé les capacités de 28 pays dans le but de les aider à intégrer les priorités relatives au VIH dans leurs mesures de planification nationale. Une évaluation de cette initiative collective a mis en évidence l'impact positif de ce soutien technique sur les activités relatives à la lutte contre le VIH.
- h. En Zambie, le PNUD a renforcé les capacités institutionnelles du Conseil national de lutte contre le sida en vue d'intégrer la question du VIH, de l'égalité des sexes et des droits de l'homme dans les cadres de développement nationaux et régionaux. Le PNUD a également apporté un soutien technique pour aider l'Inde à intensifier ses efforts, de manière à établir, élargir et réviser ses programmes de protection sociale tenant compte du VIH dans plusieurs états.

Renforcement des capacités nationales à mettre au point un soutien technique avec des parties prenantes multiples, et des plans de développement des capacités

18. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a soutenu 16 pays dans le développement des capacités durables de ces pays. Il ressort d'une évaluation des plans de soutien technique conduite dans 10 de ces pays qu'une évaluation des besoins de qualité avait été conduite, permettant d'identifier les principaux goulets d'étranglement qui entravent la réalisation des programmes. Il s'agit entre autres de : l'accès aux services de PTME et l'adéquation des effectifs dans les centres ; les compétences en gestion et la structure de gouvernance à la fois de la société civile et des commissions nationales de lutte contre le sida ; le manque d'harmonisation entre les système de suivi et d'évaluation, et manque de capacités pour la collecte des données, la gestion et l'établissement de rapports. Le Secrétariat a aidé ces 10 pays à aligner les domaines techniques sur les cibles déterminées par la Déclaration de politique et la stratégie « Objectif : zéro » de l'ONUSIDA pour 2011 - 2015, et s'attache actuellement à élaborer des stratégies de mobilisation de ressources pour appuyer la mise en œuvre des plans de soutien technique.



* 10 countries: Benin, Ghana, Haiti, Nigeria, Tanzania, Swaziland, El Salvador, Cambodia, Tunisia, Kenya.

[de gauche à droite : Liens vers les 10 objectifs stratégiques de la nouvelle stratégie de l'ONUSIDA pour 2011 – 2015 ; Thèmes récurrents dans les plans de soutien technique de 10 pays - ; Prévention - Gestion et... - Traitement antirétroviral et soins - Suivi et évaluation et surveillance - PTME - renforcement des OSC - Droits - Services CTV – Population à plus haut risque - Sécurité transfusionnelle - Finances - *10 pays : Bénin, Ghana, Haïti, Nigéria, Tanzanie, Swaziland, El Salvador, Cambodge, Tunisie, Kenya

19. Un appui pour le soutien technique et la planification pour le développement de capacités est actuellement fourni à six autres pays (Bénin, Éthiopie, Ghana, Malawi, Nigéria et Swaziland), par un cofinancement de la Commission européenne et du Secrétariat de l'ONUSIDA.
20. Les plans visant au soutien technique ont permis aux pays d'accéder au financement accordé par le Fonds mondial, ou de le mettre en œuvre, notamment par le biais des propositions de stratégies nationales. La mobilisation et les directives techniques fournies par l'ONUSIDA ont joué un rôle important dans la décision prise par le Fonds mondial d'inclure la planification pour le soutien technique et le développement des capacités en tant que composantes des propositions nationales. L'ONUSIDA a mis au point un outil pour la planification du soutien technique, dans le cadre de l'appui aux négociations liées aux subventions qui seront octroyées au titre de la Série 10 du Fonds mondial, avec l'étroite collaboration de ce dernier.

Meilleure capacité nationale à accéder aux ressources financières

21. Les coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont fourni, négocié et/ou coordonné le soutien technique apporté à de nombreux pays et réseaux dans l'élaboration des propositions soumises au Fonds mondial. Le soutien apporté à l'occasion de la Série 10 du Fonds mondial a consisté en la coordination des prestataires de soutien technique à tous les niveaux (institutions des Nations Unies, organismes bilatéraux et société civile) ; l'examen par les pairs des propositions aux niveaux régional et mondial ; le regroupement de centres pour le soutien technique et la formation aux niveaux mondial et régional ; la mise au point d'un ensemble de ressources destinées aux rédacteurs des propositions ; et l'élaboration et la diffusion de fiches d'informations par pays contenant des données épidémiologiques et financières clés.
22. En vue des Séries 11 et au-delà du Fonds mondial, l'ONUSIDA œuvre avec les pays pour préparer les cas ayant cruellement besoin d'investissement, sur la base d'un examen

approfondi conduit dans chaque pays sur la riposte actuelle, les investissements et l'insuffisance de ressources, dans l'objectif d'aider les pays à définir les secteurs prioritaires qui pourraient bénéficier d'un futur financement du Fonds mondial. L'assistance apportée aux pays à l'avenir comprendra les derniers protocoles visant au processus itératif et à deux étapes d'élaboration de propositions pour l'octroi de subventions. Les pays reçoivent un appui pour examiner soigneusement la façon dont sont utilisées, rentabilisées et ciblées les ressources, dans la perspective de leur impact optimal et sur la base des plans nationaux de qualité servant à la prise de décision. Selon les estimations, près de 9 milliards de dollars seront acheminés dans les pays pour la Phase II de renouvellement des subventions accordées par le Fonds mondial. L'ONUSIDA appuiera le Fonds mondial et les pays récipiendaires pour réexaminer les subventions dont ils disposent et garantir que les ressources sont investies là où elles produiront un impact maximal, et permettront aux pays d'intensifier les progrès vers la réalisation des cibles pour 2015, telles qu'établies par la Déclaration de politique.

Renforcer l'efficacité, l'efficacité, la coordination et la responsabilisation du Secrétariat de l'ONUSIDA et le soutien technique des coparrainants

Équipes régionales conjointes des Nations Unies

23. Les équipes régionales conjointes des Nations Unies ont renforcé la coordination et la collaboration, en mettant au point des plans de travail conjoints pour le soutien technique qui prévoient des missions combinées de soutien aux pays, l'examen des stratégies nationales et des plans opérationnels, ainsi que d'autres formes de soutien technique. Ainsi, au Togo, en 2010, l'équipe régionale conjointe des Nations Unies a permis d'éviter une rupture de stock imminente de médicaments antirétroviraux, grâce à la conduite d'une analyse de situation et de la mise au point d'un plan de soutien technique d'urgence ayant défini une source de financement à court terme des médicaments, ainsi qu'un plan à long terme pour éliminer les obstacles à la gestion des achats et de l'approvisionnement. En Afrique orientale et australe, le centre régional de soutien technique pour le sida a coordonné le soutien technique du système des Nations Unies au niveau régional, y compris en allouant des ressources communes pour l'élaboration des propositions qui seront soumises au Fonds mondial.

Équipes nationales conjointes des Nations Unies

24. Au niveau national, l'équipe conjointe des Nations Unies fait office de point d'entrée pour le soutien technique, en vue de renforcer la coordination et la responsabilisation du soutien technique de l'ONUSIDA. Selon le document révisé relatif à la répartition des tâches, le Secrétariat est chargé de faciliter le soutien technique demandé par les partenaires dans les pays. Par exemple, au Bangladesh, le Programme conjoint des Nations Unies pour la lutte contre les violences faites aux femmes est pleinement opérationnel. Au Brésil, un plan intégré dans les deux états de l'Amazonie et de Bahia a permis d'élaborer du matériel éducatif de prévention pour les peuples autochtones, dans l'objectif de renforcer les capacités locales à améliorer la riposte à l'épidémie de sida. Une évaluation récente conduite par les équipes conjointes des Nations Unies et du Programme conjoint des Nations Unies sur le soutien à la lutte contre le sida ont examiné les résultats et formuler des recommandations sur la façon de renforcer plus avant ce mécanisme important.

25. Une action menée dans le contexte du nouveau cadre du budget unifié, des résultats et des responsabilités et des pays à fort impact 20+ renforcera l'appui à la programmation conjointe et à la communication des résultats, en conformité avec la stratégie de l'ONUSIDA et la Déclaration de politique.

Coordination du système des Nations Unies en action

Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections au VIH chez les enfants d'ici à 2015 et maintenir en vie leurs mères en vie

Sous la direction du Directeur exécutif de l'ONUSIDA, et avec le plein engagement de tous les coparrainants et de l'Ambassadeur des États-Unis contre le sida, ce Plan regroupe une coalition des 22 pays les plus touchés, l'ONUSIDA et d'autres organismes multilatéraux, les principaux pays donateurs, les partenaires mondiaux de la mise en oeuvre des programmes, le secteur privé et la société civile (y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH). L'équipe spéciale interinstitutions sur la prévention de la transmission mère-enfant, sous la houlette de l'UNICEF et de l'OMS, est chargée de coordonner de manière harmonisée et en temps utile le soutien technique de haute qualité, et de lever des fonds pour faire progresser les grandes étapes du Plan. Les activités techniques en cours comprennent l'analyse des frais et des dépenses relevant des plans nationaux ; l'intégration des services maternels, néonataux, de santé infantile et autre services (au travers du renforcement des capacités des prestataires de soins de santé, de la planification conjointe, du financement, de la mise en oeuvre et de l'évaluation) ; et la mise au point d'un cadre pour le suivi et l'évaluation qui orientera les équipes de pays.

Les principaux progrès sont les suivants:

La plupart des 22 pays les plus touchés alignent leurs cibles sur le Plan et revoient leurs plans stratégiques.

- **Niveau régional.** Le Secrétariat de l'ONUSIDA a tenu une réunion extraordinaire sur la gestion régionale du Plan mondial, regroupant les points focaux au niveau national, le PEPFAR et des coparrainants, qui a porté sur la prise en main et l'appropriation nationales, le partenariat stratégique visant à la mise en oeuvre, et l'élaboration de plans opérationnels nationaux.
- **Niveau mondial.** D'ici au mois de janvier 2012, l'équipe spéciale interinstitutions aura aidé les pays à revoir leurs directives en matière de PTME sur la fourniture de services, et contribuer à la révision des politiques, dans le cadre des programmes nationaux sur la décentralisation et la réorientation des tâches.

26. Autres exemples de collaboration avec l'ONUSIDA :

- a. L'UNICEF a tenu une consultation régionale sur le Plan mondial et amélioré les services de santé maternelle et du nourrisson en Afrique orientale et australe pour identifier les goulets d'étranglement et les possibilités programmatiques dans les pays prioritaires. Elle a également appuyé les frais des plans relevant du Plan mondial dans neuf pays d'Afrique orientale ;
- b. Le FNUAP a collaboré avec l'OMS pour mettre au point des directives fondées sur des données factuelles, visant les interventions liées au VIH et aux IST en faveur des professionnel(le)s du sexe ;
- c. Les centres de connaissances, soutenus par l'OMS, en Europe de l'Est ont dispensé des formations à 1000 professionnels pour appuyer les principales populations touchées;
- d. Le FNUAP et le HCR ont élaboré conjointement du matériel technique sur le VIH et le commerce du sexe dans le secteur humanitaire ;
- e. Le PAM, l'UNICEF et l'OMS ont élaboré conjointement des directives sur le VIH et la nutrition, ainsi que du matériel de formation en Inde. Une fois ces directives finalisées, l'OMS élaborera un ensemble de documents de formation sur le VIH et la nutrition, en conformité avec les directives nationales ; et

- f. L'OMS, l'OIT et l'ONUSIDA ont élaboré des directives politiques visant à améliorer l'accès des professionnels de santé au service de prévention, de traitement, de prise en charge et de soutien liés au VIH et à la tuberculose. Ces directives sont mises en œuvre au niveau national.

Collaboration aux niveaux mondial et régional

27. L'ONUSIDA a mis en place une plate-forme solide pour appuyer l'élaboration des propositions qui seront soumises au Fonds mondial, consistant en particulier à la recherche de consultants, la facilitation de l'examen par les pairs, la sélection et la compilation des meilleurs outils techniques destinés aux domaines thématiques des propositions. L'initiative '70 % coalition', facilitée par le Secrétariat de l'ONUSIDA et l'OMS a mis à disposition un éventail de partenaires aux niveaux mondial, régional et national pour partager les informations, et coordonner le déploiement des ressources visant à soutenir efficacement l'élaboration des propositions au niveau national.
28. En Afrique occidentale et centrale, l'équipe régionale d'appui des Nations Unies sur le sida (comprenant les coparrainants et coordonnée par l'Equipe d'appui aux régions de l'ONUSIDA) est désormais le principal mécanisme de coordination des mesures d'appui technique des Nations Unies sur le sida. D'autres initiatives interinstitutions consistent en un groupe de travail en Afrique orientale et australe (comprenant l'UNICEF, la Banque mondiale, l'OIT, le PAM, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA), tandis qu'en Afrique australe, le PAM a collaboré avec l'OMS et le Secrétariat de l'ONUSIDA pour aider sept pays à mettre en œuvre les recommandations de l'OMS pour l'intégration d'informations sur l'alimentation et la nutrition dans les systèmes d'informations sur la santé et les patients.
29. Le HCR, par l'intermédiaire de la Section Santé publique et VIH au Siège et dans les Bureaux régionaux, fournit un soutien technique aux opérations dans les pays à l'aide des dernières directives mondiales, appuie le renforcement des capacités et la recherche opérationnelle, et encourage la création de partenariats pour améliorer la riposte nationale au VIH. En Asie, le HCR a organisé en 2011 des ateliers pilotes sur les directives du Groupe de travail du Comité permanent interorganisations (IASC) pour aborder la question du VIH dans le secteur humanitaire, et d'autres formations sont prévues en 2012.
30. Les coparrainants de l'ONUSIDA recourent davantage à la collaboration avec les centres de soutien technique en Afrique et en Asie. Au niveau national, le centre de soutien technique a dispensé une formation à l'équipe conjointe des Nations Unies sur le sida pour accroître l'engagement aux processus prévus par le Fonds mondial dans le pays.

En 2010, les centres de soutien technique dans les cinq régions ont :

- Fourni 15 000 journées d'assistance technique dont la qualité a été attestée dans 67 pays, par l'intermédiaire de consultants régionaux dans 85 % des centres
 - Apporté un soutien à 36 pays dans l'élaboration de 10 propositions qui seront soumises au Fonds mondial
 - Renforcer les Instances de coordination nationale dans 15 pays
 - Fourni plus de 3800 journées de soutien technique aux organisations et aux réseaux de la société civile
31. Le soutien technique, apporté et facilité par le système des Nations Unies, est soumis à un examen systématique, de manière à garantir la pertinence, l'efficacité et l'utilisation optimale des ressources. Entre la fin 2011 et début 2012, le Secrétariat de l'ONUSIDA entreprendra des examens sur la responsabilisation et les résultats en matière de gestion dans les centres de soutien technique en Afrique australe, orientale, occidentale et centrale, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. D'autres aspects du soutien technique de l'ONUSIDA ont

également été évalués, notamment le Service de stratégie et du plan d'action contre le sida de la Banque mondiale (ASAP).

Leadership de l'ONUSIDA pour établir les normes d'un soutien technique de qualité

32. L'ONUSIDA a un rôle de chef de file à jouer dans l'établissement des normes politiques et programmatiques mondiales de la riposte au sida. L'ONUSIDA s'emploie actuellement à fixer les normes et améliorer la qualité du soutien technique visant à l'intensification rapide de la circoncision médicale masculine volontaire dans les milieux appropriés, afin de donner suite aux études confirmant l'efficacité de la circoncision masculine pour réduire l'incidence du VIH, et de renforcer le traitement et la prise en charge, la protection de l'enfant et la programmation relative à l'utilisation de préservatifs.
33. Le Secrétariat de l'ONUSIDA et l'OMS s'emploient également à catalyser la nouvelle phase de traitement, de prise en charge et de soutien. L'initiative "*Traitement 2.0*" souligne la nécessité d'optimiser les traitements médicamenteux, d'offrir l'accès aux diagnostics dans les centres de soins, de réduire les coûts des programmes de traitement antirétroviral, de décentraliser et d'intégrer les systèmes de dispense de soins, et de faire participer les communautés à la gestion des programmes de traitement.
34. La mise au point récente du "Cadre d'investissement" de l'ONUSIDA permettra de compléter les mesures susmentionnées, dans la mesure où ce cadre se fonde sur des données factuelles de ce qui fonctionne dans la prévention, le traitement, la prise en charge et le soutien liés au VIH. Il vise à faciliter l'utilisation plus ciblée et plus stratégique des ressources limitées. Le Secrétariat de l'ONUSIDA étudie actuellement la façon dont est mis en œuvre ce cadre dans un certain nombre de pays "champions".

Directives mondiales

35. L'OMS a élaboré des directives mondiales sur la prévention et le traitement du VIH et d'autres infections sexuellement transmises chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les personnes transsexuelles, et élabore actuellement une directive pour les professionnel(le)s du sexe et leurs clients.
36. L'UNICEF a mis au point un ensemble d'outils pour aider les pays à cartographier les systèmes de protection infantile, évaluer les capacités de leurs systèmes et identifier les améliorations. Cet ensemble d'outils est déjà utilisé en Angola, au Burundi, en Éthiopie, au Kenya, Malawi, au Rwanda et en Zambie.
37. Le FNUAP et ses partenaires ont élaboré des outils pour améliorer la programmation relative à l'utilisation des préservatifs, notamment un ensemble d'outils pour élaborer des plans opérationnel chiffrés et un cadre de suivi et d'évaluation permettant de suivre les progrès et l'impact des mesures prises. En Afrique occidentale et centrale, le Secrétariat a mis au point une matrice de profilage sur la disponibilité et l'accessibilité qui oriente les décisions sur le futur soutien technique qui sera apporté dans différents milieux.
38. L'UNESCO, en collaboration avec d'autres coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA, a élaboré des directives techniques internationales sur l'éducation à la sexualité pour renforcer l'éducation à la sexualité en général, y compris la formation de spécialistes en développement curriculaire au niveau régional.

Meilleure collaboration avec les principaux mécanismes de financement et les prestataires de soutien technique ne faisant pas partie du système des Nations Unies

39. Le Programme commun a pris des mesures pour renforcer la collaboration avec le Fonds mondial, le programme du gouvernement américain PEPFAR, la France et autres donateurs majeurs, ainsi qu'avec les prestataires de soutien technique ne faisant pas partie du

système des Nations Unies, dans l'objectif de renforcer l'efficacité et l'impact des programmes.

40. L'ONUSIDA apporte son soutien au Fonds mondial pour analyser les stratégies et fournir des conseils sur les politiques et les compétences techniques sur le sida. Il vient en aide aux pays à tous les stades du cycle de subventions accordées par le Fonds mondial, y compris l'élaboration des propositions visant à l'octroi de subventions, la signature des subventions, le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des programmes, le suivi et l'évaluation. L'ONUSIDA joue un rôle majeur dans le renforcement des capacités de gouvernance et de supervision des Instances de coordination nationales (CCM) et dans leur fonctionnement au niveau national.
41. Dans beaucoup de pays, les partenaires des Nations Unies font office de récipiendaire principal pour recevoir les subventions accordées par le Fonds mondial. Le PNUD a joué ce rôle dans 30 pays ou territoires, impliquant 63 subventions actives et totalisant environ 1,12 milliards de dollars. En dépit des circonstances difficiles dans les pays où le PNUD fait office de récipiendaire principal provisoire, les taux de résultats obtenus au moyen des subventions gérées par le PNUD ont dépassé de manière significative la moyenne des résultats obtenus au moyen des subventions gérées par d'autres récipiendaires principaux. Le renforcement des capacités nationales est un objectif crucial dans le soutien du PNUD aux subventions accordées par le Fonds mondial : le rôle du récipiendaire principal a été transféré à des partenaires nationaux dans 13 pays, et ce processus est en cours dans neuf autres pays bénéficiant d'au moins une subvention du Fonds mondial. L'ONUSIDA prête également son concours à des partenaires ne faisant pas partie du système des Nations Unies et les aide à remplir leurs fonctions de récipiendaire principal ou de sous-réceptaire, comme le fait l'OIT en Inde, au Sierra Leone et au Zimbabwe, par exemple.
42. L'ONUSIDA, en collaboration avec le Secrétariat du Fonds mondial, s'attache à renforcer les capacités de gestion nationales (y compris la gestion financière) et à mettre en place des systèmes pour accroître la transparence et la responsabilisation. Un programme pilote visant à renforcer les capacités de gestion des risques des récipiendaires principaux et des sous-réceptaires est en cours d'élaboration par l'ONUSIDA.
43. Les centres de soutien technique aident les pays à régler les nombreux problèmes qui se posent dans la mise en œuvre des subventions. Le centre de soutien technique en Afrique australe et orientale, avec l'appui du Secrétariat de l'ONUSIDA, a mis au point une formation destinée aux ateliers nationaux et régionaux sur la consolidation des subventions, conformément aux nouveaux critères imposés par le Fonds mondial. Plus de 750 partenaires dans les pays et consultants ont bénéficié des 27 mesures de renforcement des capacités ciblées, pour améliorer le soutien aux processus prévus par le Fonds mondial.
44. L'ONUSIDA a renforcé son soutien à la mise en œuvre pour améliorer la supervision et la gouvernance des Instances de coordination nationale (CCM), ainsi que le développement des capacités et la gestion des risques des récipiendaires principaux et des sous-réceptaires. Elle œuvre actuellement en collaboration avec les institutions régionales pour mettre au point une formation et des outils pour le développement des capacités, en vue d'améliorer la gestion programmatique, financière et des risques, destinés aux partenaires d'exécution. Le soutien technique plus ciblé et le renforcement des capacités (facilités par le Secrétariat de l'ONUSIDA, l'UNICEF, l'OMS et les agents de mise en œuvre des subventions accordées par le Fonds mondial et regroupés par le PNUD, les prestataires de soutien technique et les réseaux de la société civile) ont permis à 10 pays africains d'élaborer des plans pour améliorer la gestion programmatique et financière, la gouvernance et la supervision des Instances de coordination nationale, et d'améliorer la planification afin d'éviter les goulets d'étranglement survenant dans la mise en œuvre.
45. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a soutenu la mise en place des centres de l'Alliance sur le VIH/sida depuis 2009. Créés pour améliorer la mise en œuvre des programmes sur le VIH

conduits par la société civile, ces centres sont reliés aux organisations communautaires, y compris aux sous-sous récipiendaires du Fonds mondial. Le Secrétariat de l'ONUSIDA fournit également, conjointement avec *GIZ Back Up Initiative*, un soutien direct au financement de l'initiative mondiale conduite par la société civile, l'Equipe d'action de la société civile (CSAT), accueillie par le Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO). Par l'intermédiaire de ces centres régionaux, la CSAT coordonne et fait office d'intermédiaire pour le soutien technique apporté aux organisations de la société civile qui mettent en œuvre ou cherchent à obtenir les subventions du Fonds mondial. Ces centres ont joué un rôle majeur dans l'intensification du soutien technique apporté à la société civile, ainsi que pour canaliser les compétences de la société civile en faveur de la planification et de la mise en œuvre des programmes dans les pays.

Soutien à la mise en œuvre

46. Les coparrainants ont fourni un soutien à la mise en œuvre dans plusieurs secteurs spécifiques clés :
- a. Le Programme commun a associé le Fonds mondial et ses partenaires dans les pays à s'attaquer à d'importantes questions de politiques et programmatiques, notamment pour promouvoir l'intégration des initiatives liées aux droits de l'homme et à l'égalité des sexes dans les subventions accordées par le Fonds mondial, et pour assurer que le financement parvient aux populations clés (comme les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, et les réseaux locaux de personnes vivant avec le VIH).
 - b. Le PNUD a apporté son soutien pour aligner les subventions du Fonds mondial sur les plans nationaux de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté, encouragé l'adhésion à des initiatives de réforme appropriée dans le secteur public et le respect des principes anticorruption, et a fait progresser l'appropriation nationale, l'efficacité et la durabilité des programmes.
 - c. Dans la région Asie, le soutien technique du PAM a permis à plusieurs pays, y compris en Inde et en République démocratique populaire lao, d'élaborer des directives nationales sur le VIH et la nutrition.
 - d. Le FNUAP a soutenu des programmes et des stratégies dans 74 pays, en vue de créer un environnement politique et social favorable à la demande, l'accès et l'utilisation des préservatifs masculins et féminins. Le FNUAP a créé un partenariat avec la coalition mondiale de la jeunesse pour créer la capacité institutionnelle du réseau de jeunes AfrYan, et pour l'aider à mieux comprendre les processus du Fonds mondial, et assurer l'intégration des questions liées aux jeunes dans les propositions soumises au Fonds mondial, les plans stratégiques nationaux, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et autres cadres de développement.
 - e. L'UNODC a apporté un soutien à 67 pays dans le secteur de la mobilisation des ressources, l'établissement de groupes de travail multisectoriels, l'évaluation des besoins programmatiques, le renforcement des capacités en matière d'accès aux services liés au VIH des consommateurs de drogues injectables, des détenus ou des personnes vulnérables à la traite des êtres humains.

Renforcement des capacités et de la qualité des prestataires de soutien technique

47. Outre le fait de renforcer et d'améliorer la coordination de ses propres efforts de soutien technique, l'ONUSIDA s'emploie à renforcer l'efficacité d'autres prestataires de soutien technique et à renforcer le soutien et la collaboration Sud-Sud, dans l'objectif d'améliorer la pertinence, la qualité et la durabilité du soutien technique fourni.

48. L'ONUSIDA a aidé certains pays à nommer des coordonnateurs pour le soutien technique qui seront chargés de surveiller la mise en œuvre des plans de soutien technique ainsi que l'alignement de ce soutien sur les priorités nationales. Au niveau régional, l'Afrique occidentale et centrale a déjà mis en place une base de données des prestataires de soutien technique et des récipiendaires, pour améliorer la coordination, la transparence et l'efficacité.
49. L'ONUSIDA s'efforce de renforcer les capacités locales et à cette fin, les centres de soutien technique développent actuellement les compétences professionnelles des consultants locaux pour améliorer les capacités et faciliter le soutien technique apporté en temps utile dans les pays. Les centres de soutien technique recourent de plus en plus à des approches d'encadrement pour consolider et partager l'apprentissage pratique (exemple de la façon dont le développement des capacités peut faire double emploi avec l'assistance technique à court terme). Un programme de tutorat a été intégré au soutien technique dans le cadre des propositions qui seront soumises au Fonds mondial en Afrique occidentale et centrale. Les centres de soutien technique développent également les capacités et les compétences des consultants communautaires. Ce processus s'est avéré particulièrement valable en Asie et dans le Pacifique, où les consultants, qui sont issus des principales populations touchées, jouent souvent un rôle capital dans la fourniture de soutien technique.
50. En outre, le HCR a déployé des efforts en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et en Amérique latine pour renforcer les capacités de protection et des prestataires de santé à fournir des services de prévention du VIH et des services ASAP, accueillis par la Banque mondiale, qui ont contribué à renforcer les capacités techniques des décideurs, des agents d'exécution et des consultants au niveau national, et de former, d'encadrer et d'assurer le tutorat des consultants, tout cela ayant amélioré la qualité du soutien technique offert dans les pays d'Amérique latine.

IV. CONCLUSIONS

51. Le soutien technique fourni par l'ONUSIDA est diversifié et couvre un large éventail de secteurs, et vise à aider les pays à intensifier rapidement les programmes efficaces, ainsi qu'à créer des capacités durables. Il recouvre l'élaboration et la révision de plans stratégiques nationaux, le renforcement des capacités pour améliorer l'utilisation des informations stratégiques pour éclairer l'analyse situationnelle et de la riposte, l'intégration de la question du VIH dans les cadres généraux de développement, et l'accès à des méthodologies et des outils de pointe dans les secteurs thématiques clés.
52. Les évaluations conduites confirment les avantages et la pertinence du soutien technique de l'ONUSIDA pour renforcer et intensifier les ripostes au sida.
53. Si des améliorations sont encore nécessaires, la coordination et le soutien technique en général se sont améliorés. Des mesures ont été prises pour cibler les efforts dans les secteurs thématiques clés, renforcer l'élaboration de plans de soutien technique aux niveaux national et régional, et pour renforcer l'engagement des équipes conjointes des Nations Unies. Le document relatif à la répartition des tâches, révisé en 2010, a permis de préciser et d'améliorer la cohérence du soutien technique du Programme commun, de réduire les doubles emplois et de s'attacher davantage aux résultats plutôt qu'à la gestion des processus.
54. Le cadre d'investissement est un outil valable qui aide les pays à ajuster les décisions en fonction des données factuelles sur les modes de transmission et la rentabilité des actions, ainsi que pour procéder au chiffrage comparatif, à l'évaluation de l'impact, garantissant que les fonds disponibles sont employés avec efficacité et efficience. C'est un outil essentiel pour appuyer les pays à examiner les investissements actuels, en particulier les ressources du Fonds mondial, et réaligner les investissements en vue d'obtenir un impact maximal.

55. L'ONUSIDA joue un rôle central dans l'appui qu'il apporte aux pays relativement à tous les aspects de l'action du Fonds mondial. Néanmoins, un soutien technique plus concerté est nécessaire, étant donné que les propositions liées au VIH qui sont soumises au Fonds mondial restent en dessous de 50 % et que certaines subventions accordées ne sont pas utilisées de façon optimale. Le processus itératif d'élaboration de propositions qui seront approuvées par le Conseil du Fonds mondial constitue une occasion unique de renforcer l'efficacité du soutien technique.
56. L'efficacité du soutien technique dépend en grande partie de la préparation et du suivi, comme l'a démontré l'expérience de l'équipe spéciale interorganisations sur la prévention de la transmission mère - enfant. Des mécanismes de responsabilisation structurés doivent être mis en place dans les demandes de soutien technique, si l'on veut maintenir l'impact et l'élan impulsés par le soutien technique.

IV. ORIENTATIONS FUTURES

57. Compte étant tenu de l'évolution de la question du sida et de l'environnement économique mondial, le soutien technique de l'ONUSIDA devra être redéfini pour s'assurer que les pays sont en voie de réaliser les cibles ambitieuses d'ici à 2015, fixées par la Déclaration de politique de 2011. Il s'agira de s'attacher à renforcer plus avant l'efficacité de l'investissement, par exemple, en adaptant le cadre d'investissement pour réaligner les investissements extérieurs et nationaux, renforcer l'efficacité de la mise en œuvre et la création de capacités durables. L'ONUSIDA aidera les pays les plus touchés par le VIH à entreprendre des évaluations approfondies des besoins techniques et de développement des capacités visant à la réalisation des cibles fixées par la Déclaration de politique de 2011. Des plans chiffrés pour la création de capacités et l'appui technique nécessaire seront élaborés avec les parties prenantes.
58. La coordination du soutien technique doit encore être améliorée, dans la mesure où certaines activités visant au renforcement des capacités liées au VIH font encore doubles emplois, et il faut encore renforcer la coordination entre les partenaires. À cette fin, l'ONUSIDA a mis au point certaines méthodes pour élaborer des programmes communs visant au développement des capacités dans des secteurs clés, qu'il conviendra d'intensifier en partenariat avec les principaux donateurs et agents de mise en œuvre.
59. Bien que le cadre du budget unifié, des résultats et des responsabilités offre un cadre de soutien technique de l'ONUSIDA fondé sur la demande, des efforts sont encore nécessaires pour garantir que les besoins de soutien technique sont identifiés en temps utile, pour avoir pleinement connaissance des obstacles entravant l'intensification des activités fondées sur les données factuelles, et pour améliorer l'évaluation des progrès et la définition de cibles dans le domaine du soutien technique. Des plans visant à l'intensification du soutien technique et au développement des capacités permettront de mieux cerner ces besoins et d'y répondre en temps opportun.
60. À mesure que le soutien technique de l'ONUSIDA continuera de passer de la phase du règlement des problèmes à court terme à une phase de développement stratégique et des capacités à long terme, les pays nécessiteront un soutien important pour assimiler les changements importants survenant dans les circonstances de la lutte contre le sida. L'ONUSIDA intensifiera ses efforts pour renforcer les capacités nationales, y compris en œuvrant en partenariat avec les institutions universitaires, de recherche ou de développement au niveau local, pour planifier et fournir le soutien technique et l'appropriation nationale au terme.
61. Le rapport du *Groupe indépendant de haut niveau chargé d'examiner les contrôles fiduciaires et les mécanismes de suivi du Fonds mondial* a mis en évidence les secteurs dans lesquels les pays doivent renforcer leur capacités, pour ce qui est d'établir des priorités

en fonction des données factuelles, de la gouvernance et de la supervision des subventions accordées, de la gestion des risques, de l'utilisation efficace des fonds et de la mise en œuvre efficace des subventions. La collaboration de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial s'est considérablement renforcée ces dernières années. L'ONUSIDA et le Secrétariat du Fonds mondial doivent renforcer plus avant leur partenariat pour élaborer conjointement des stratégies visant à appuyer efficacement les parties prenantes clés à mettre en œuvre les recommandations. En outre, le soutien de l'ONUSIDA aux agents d'exécution dans la gouvernance du Fonds mondial à tous les niveaux est indispensable.

62. L'ONUSIDA joue un rôle majeur dans l'élaboration de politiques et dans le soutien visant à traduire et adapter les politiques efficaces en des actions pratique au niveau national. L'accent placé sur la mise au point d'un soutien technique spécifique et de plans de développement des capacités en fonction des difficultés spécifiques à chaque pays renforcera d'autant l'adaptation rapide des nouvelles politiques et leur application efficace. L'établissement d'un ordre de priorités des pays les plus touchés permettra à l'ONUSIDA d'aligner plus efficacement ses ressources humaines et financières sur les besoins des pays les plus nécessiteux.
63. L'ONUSIDA continuera d'œuvrer étroitement avec les partenaires (dont le Fonds mondial, les principaux organismes bilatéraux, les pays et la société civile) pour mettre au point un calendrier commun et une approche se renforçant mutuellement qui permettront de renforcer l'efficacité des investissements communs que nous réalisons pour développer les capacités visant à notre action.
64. La stratégie de soutien technique a permis à l'ONUSIDA d'adopter une approche plus stratégique du développement des capacités et du soutien technique. Des accords de suivi et de supervision de la mise en œuvre de la stratégie ont été renforcés par les coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA en 2011.
65. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à prendre note du présent rapport et à formuler ses observations sur son contenu.

[Fin du document]